Zeitschrift: Museum Helveticum: schweizerische Zeitschrift für klassische

Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité

classique = Rivista svizzera di filologia classica

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft

Band: 74 (2017)

Heft: 1

Rubrik: Epigraphica Helvetica

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Epigraphica Helvetica

Seit 2015 erscheint im *Museum Helveticum* eine epigraphische Chronik, die von Michel Aberson (Universität Lausanne), Jens Bartels (Universität Zürich), Regula Frei-Stolba (Universität Lausanne), Nikolas Hächler (Universität Zürich) und Anne Kolb (Universität Zürich) redaktionell betreut wird. Die Chronik erscheint einmal pro Jahr und enthält einen Bericht über die epigraphische Tätigkeit des vergangenen Jahres (Teil A) sowie Kurzbeiträge über Neufunde oder Neulesungen von Inschriften aus der Schweiz (Teil B). Für Hinweise (z.B. an epigraphica.helvetica@hist.uzh.ch) auf neue Publikationen sind wir dankbar.

A. Publikationen zu in der Schweiz gefundenen Inschriften der Jahre 2015–2016¹

Von Jens Bartels und Nikolas Hächler unter Mitarbeit von Michel Aberson, Regula Frei-Stolba und Anne Kolb

Allgemeines

- 1. Inschriftliche Zeugnisse für die Geschichte der Schweiz in römischer Zeit.
- R. Frei-Stolba/D. Paunier, in G. Kreis (Hrsg.), Die Geschichte der Schweiz (Basel 2014) 39-71.
- 2. Inschriften auf Holztafeln.
- B. Hartmann, in M. Scholz/M. Horster (Hrsg.), Lesen und Schreiben in den römischen Provinzen (Mainz 2015) 43–58.

Inventar aller bekannten Inschriften auf Holztäfelchen aus dem *Imperium Romanum*, darunter auch die aus Augst, Eschenz, Oberwinterthur und Windisch.

3. Schriftgebrauch auf dem Land.

M. Scholz, in M. Scholz/M. Horster (Hrsg.), Lesen und Schreiben in den römischen Provinzen (Mainz 2015) 67–90.

Behandelt u.a. Kleininschriften aus Biberist-Spitalhof SO, Dietikon ZH, Erlach BE, Flumenthal SO, Neftenbach ZH, Vallon FR, Wagen SG, Wettswil ZH.

Inschriften nach Orten

Augst BL oder Kaiseraugst AG

- 4. Stempelaxt (inv. 1907.206) aus einem Streufund (Wiedervorlage).
- R. Degen, *Helvetia Archaeologica* 182–184 (2016) 104–105. *VAR*.

Augst BL

- 5. Stempelbrenneisen aus Eisen (Wiedervorlage).
- R. Degen a.a.O. (Nr. 4) 109. CARISEI.
- Abgedruckt wird nur der Text von Inschriften, die mindestens zwei Zeichen aufweisen und in der publizierten Form noch in keinem Inschriften-Corpus vorgelegt worden sind. Auf Inschriften, die in früheren Ausgaben dieser Chronik aufgeführt wurden, wird mit der Abkürzung EpHel, gefolgt von Jahrgang und Nummer in der jeweiligen Chronik, verwiesen. Aus den beiden früheren Berichtsräumen tragen wir dieses Jahr noch einige Publikationen nach, die uns zu spät bekannt geworden sind.

6. Wand-Graffito in einem Peristylhaus (Mauer MR 60, Insula 27) (Neufund 2005).

M. Lehmann/L. Pillet, in M. Scholz/M. Horster (Hrsg.), Lesen und Schreiben in den römischen Provinzen (Mainz 2015) 229–230, 232.

[---?]<V>arronis/locus.

Die Annahme eines Betazismus erscheint uns nicht zwingend, da sowohl der Gentilname «Barronius» als auch das cognomen «Baro» belegt sind und der Gebrauch der Gemination häufig schwankt.

7. Wand-Graffito in einem Peristylhaus (Mauer MR 60, Insula 27) (Neufund 2005).

M. Lehmann/L. Pillet a.a.O. (Nr. 6) 229, 231–232.

Martio / locus.

Die Herausgeberinnen erklären Martio als Dativus possessivus. Möglich wäre aber vielleicht auch Martio (nis) / locus.

Avenches VD

- 8. Graffito auf Terra Sigillata-Fragment (unpubliziert).
- S. Bärtschi-Delbarre, Aventicum 29 (2016) 5.

RENICVS.

Das Graffito wird als R(h) enicus verstanden und als Hinweis auf die Herkunft des Namensträgers interpretiert. Letzteres scheint uns nicht so eindeutig zu sein.

- 9. = AE 2012, 990. Grabinschrift für einen Soldaten aus Apri (Erwähnung).
- S. Bärtschi-Delbarre, Aventicum 29 (2016) 5.
- 10. Bodenscherbe eines Bechers (TS-Imitation, inv. 1965/10398) (Wiedervorlage).
- R. Sylvestre u.a., in M. Scholz/M. Horster (Hrsg.), Lesen und Schreiben in den römischen Provinzen (Mainz 2015) 188–189, 192–194, 200.

Lucius oder (mit NV-Ligatur) Lucinus.

11. Fragmente einer Schale Drack 21 (TS-Imitation, inv. 2003/12101.11).

Fragment a (auf Boden):

R. Sylvestre u.a., a.a.O. (Nr. 10) 189, 194-195, 200.

TIISSIIR (mit IR-Ligatur) oder TIISSIR / + F / MARTI (mit MA-Ligatur).

12. Fragmente einer Schale Drack 21 (TS-Imitation, inv. 2003/12101.11).

Fragment a (unten am Bauch):

R. Sylvestre u.a., a.a.O. (Nr. 10) 189, 196-197, 200.

[---]ar(us) oder [---]ax oder [---]M(---) Tilumnius

oder [M]arti Gumnius oder Lumnius

oder [---]M(---) Tigumnius oder Tigurnius.

- 13. Fragmente einer Schale Drack 21 (TS-Imitation, inv. 2003/12101.11).
- R. Sylvestre u.a., a.a.O. (Nr. 10) 189, 191, 199-200.

Fragmente b-c (oben am Bauch):

(unlesbar)

- 14. Fragmente einer Schale Drack 21 (TS-Imitation, inv. 2003/12101.11).
- R. Sylvestre u.a., a.a.O. (Nr. 10) 189, 197-200.

Fragment d (oben am Bauch):

[---]+Soliniu[s] oder [---]+Solinu[s].

15. Fragmente einer Schale Drack 21 (TS-Imitation, inv. 2003/12101.11).

R. Sylvestre u.a., a.a.O. (Nr. 10) 189, 191, 198-199, 201.

Fragment e (oben am Bauch):

16. Fragmente einer Schale Drack 21 (TS-Imitation, inv. 2003/12101.11).

R. Sylvestre u.a., a.a.O. (Nr. 10) 189, 191, 198-199, 201.

Fragment e (unten am Bauch):

Baden AG

17. Stempelaxt (Landesmuseum Zürich, inv. 10906) (Wiedervorlage).

R. Degen a.a.O. (Nr. 4) 103-104.

$$R(---) \cdot Mandatus.$$

Der Beginn der Inschrift ist auf dem Foto schwer lesbar, am Ende ist aber eindeutig -ANDATI zu erkennen.

Bern BE (Bümpliz)

18. Unpubliziertes Wandmalereifragment mit Inschrift (keine Lesung).

B. Chevallier, as 39.2 (2016) 14.

19. = *CIL* XIII 5161 = *AE* 1978, 566 (Erwähnung).

A. Baeriswyl/Ch. Ebnöther/V. Haussener/D. Wulf/R. Zwahlen, as 39.2 (2016) 36.

Dägerlen ZH

20. Stempelbrenneisen (Wiedervorlage).

R. Degen a.a.O. (Nr. 4) 111.

$$S(---) \cdot I(---) \cdot S(---)$$
.

Giubiasco TI

21. = AE 2006, 498. Graffito auf einem römischen Tonkrug (Olpe) aus Grab 210 der Nekropole (Wiedervorlage).

H. Lieb (†), in M. Scholz/M. Horster (Hrsg.), Lesen und Schreiben in den römischen Provinzen (Mainz 2015) 123, 125–126.

T(esta) p(ondo) VII (deuncem), p(ondo) XXIV (trientem), p(uro) p(ondo) XIV (trientem).

Kaiseraugst AG

Vgl. auch oben Nr. 4.

22. = RISch II 243. Grabstele für Eustata (Erwähnung).

B. Rütti, Augusta Raurica (2016/2) 4-9, 6.

23. = CIL XIII 5309 = RISch II 227 (Wiedervorlage).

B. Rütti, Augusta Raurica (2016/2) 4-9, 6.

 $Hic\ requiisc(i)t/Radoara/in(n)ox(ia).$

Schon Walser liest in(n)ox(ia). Da die Inschrift sonst aber keine Abkürzungen enthält, erscheint uns – wie Mommsen – das in ähnlichen Formeln gut belegte in(n)ox wahrscheinlicher (vgl. z.B. AE 1997, 1606; AE 2011, 414).

Koblenz AG (Kleiner Laufen)

24. = CIL XIII 11537 = RISch II 201 (Wiedervorlage).

L. Freitag/T. Lander/P.-A. Schwarz, Jahresbericht Gesellschaft Pro Vindonissa (2014) 45-54, 53.

Murten FR

25. = CIL VI 24094 = RISch II 144, Grabstein des Philetus (inv. 5283) (Wiedervorlage).

A. Kakoschke, Frankfurter elektronische Rundschau zur Altertumskunde 26 (2015) 11-13.

Die Inschrift stammt aus Rom und entspricht einem Teil von CIL VI 24094.

Rapperswil-Jona SG (Kempraten)

26. Fluchtafel auf einer tabula ansata aus Blei (Neufund 2009).

R. Frei-Stolba/P. Koch/H. Lieb (†)/R. Ackermann, in M. Scholz/M. Horster (Hrsg.), Lesen und Schreiben in den römischen Provinzen (Mainz 2015) 113–122.

Vorderseite:

[Mag]na Mater / [...]na rogat S+quaca/[...]am ex tuis ancillis: / quisquis horreum / Catullinae effregit / Lindomagi sive f[en]es/tram sive culcitr[a]m / Asiatici et qui lucer[n]am / eius sustulit et qui / conscius est et qui / dolum malum

Rückseite:

facit, sic iace[a]t/+++ micto que[m]/admodum haec/epistula iacitu/ra est.

Für die drei cruces wird in (decies) vorgeschlagen.

27. Weihaltar aus Lavez aus dem Mithraeum (unpubliziert).

R. Ackermann/H. Flück/S. Lo Russo, Jahrbuch Archäologie Schweiz 99 (2016) 206–207.

Unsere Lesung nach dem Foto:

D(eo) O(mnipotenti) / Invicto / Mit(h)r(a)e / Vig(ellius?) Priva/tus ex voto / po< s>uit. [P]ro sa/lut(e) $sua \cdot l(ibens) \cdot l(aetus) \cdot m(erito)$ s(olvit).

Zusammen mit diesem wurden offenbar noch weitere Altäre mit Inschriften gefunden.

San Pietro di Gravesano TI

28. = AE 2005, 653. Steinerner Weihaltar (Neulesung).

R. Dell'Era, Museum Helveticum 73/1 (2016) 102-103.

Dis · deab(us) / C(aius) Kaninius Faustio / $++A[ca.\ 2]VM+$ / v(otum) · s(olvit) · l(ibens) · m(erito).

29. = CIL V 5244. Steinerne Grabplatte (Neulesung).

R. Dell'Era, Museum Helveticum 73/1 (2016) 103-104.

 $C(aio) \cdot Ceminio / Niggro (sic!) \cdot VI \cdot vir(o) / C(aius) \cdot Ceminius \cdot C(ai) \cdot f(ilius) \cdot Niger / patri \cdot$

Solothurn SO

30. = *CIL* XIII 5170. Weihinschrift an Epona (inv. 115/84/1274) (Neulesung).

A. Kakoschke, Frankfurter elektronische Rundschau zur Altertumskunde 25 (2014) 39–54.

Deae Eponae M(arcus) A(urelius) [Ap]/rilius · Restio · m[iles] / leg(ionis) · XXII · Antoni-[ni]/anae p(rimigeniae) p(iae) f(idelis) · immu[n]/is · co(n)s(ularis) · curas · a[ge]/ns · vico · Salod[ur(o)] / (ante diem) XIII · Ka[l(endas)] Septem(bres) · I[mp(eratore)] / d(omino) · n(ostro) · Antonino [· Aug(usto)] / II · et · Sacerdo[te] / II · co(n)s(ulibus) · / v(otum) · s(olvit) · l(ibens) · m(erito).

31. = *CIL* XIII 5175 (vgl. *EpHel* 2015, 58). Kalksteinfragment (Neulesung).

A. Kolb, Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn 20 (2015) 47-49.

----? / [Pro salute?] d(omini) n(ostri) [Imp(eratoris?) Severi Alexandri] / [Aug(usti) et I]ul(iae) M[am(a)eae Aug(ustae) matris] / [Aug]ust[i n(ostri) castrorum et] / [exer]citu[s ---] / [---]+·++[---] / -----?.

Vully-Le Haut FR (Le Rondet)

32. Stempelaxt aus Eisen (Wiedervorlage).

R. Degen a.a.O. (Nr. 4) 104-105.

Val(erius) Apr(iles?).

Gemeint ist wohl Aprilis. Mindestens ebenso wahrscheinlich erscheint ein Genitiv Val(erii) Apr(ilis); im Genitiv wäre auch Val(erii) Apr(i) denkbar.

Windisch AG

33. Titulus pictus auf einer Scherbe von der Schulter einer Weinamphore (Neulesung).

H. Lieb (†), in M. Scholz/M. Horster (Hrsg.), Lesen und Schreiben in den römischen Provinzen (Mainz 2015) 123–124.

Tot(o) p(ondo) LXXXX, t(esta) XIIII, p(uro) p(ondo) LXXVI.

Winterthur ZH (Oberwinterthur)

34.–36. Im Rahmen der Behandlung ganzer Inschriftenensembles auf Holzfässern werden von R. Frei-Stolba die folgenden Graffiti vorgelegt:

- 34. Graffito auf Holzfass (Oberwinterthur Fass 1) (Wiedervorlage).
- R. Frei-Stolba, *Helvetia Archaeologica* 182–184 (2016) 87, 90. *Bacchus f(ecit)*.
- 35. Graffito auf Holzfass (Oberwinterthur Fass 1) (unpubliziert).
- R. Frei-Stolba, *Helvetia Archaeologica* 182–184 (2016) 87, 91. *IVII*+.
- 36. Graffito auf Holzfass (Oberwinterthur Fass 2) (Wiedervorlage).
- R. Frei-Stolba, *Helvetia Archaeologica* 182–184 (2016) 40, 92–93. *Bacchus f(ecit)*.
- 37. Fragmente einer Fluchtafel aus Blei (Neufund 2014).
- B. Hartmann, *einst und jetzt* 8 (2016) 16–17. (bisher unlesbare Buchstabenreste)

Zürich ZH

- **38.** 5 Randscherben und 10 Wandscherben eines Terra Sigillata-Bechers, Typ Déch. 72 (Inv. 24456–24461; 24463) (unpubliziert).
- A. Wyss Schildknecht, in: Archäologie im Kanton Zürich 02 (Zürich/Egg 2013) 119–131, 128, 130. Pompeianu[s].

B. Kurzbeiträge über Neufunde und Neulesungen

1. Nyon, rue St-Jean: une nouvelle dédicace à Auguste (?)

Michel Aberson et Michel E. Fuchs

Une fouille réalisée à Nyon, rue St-Jean, en 2014 par l'entreprise Archeodunum SA a permis la découverte d'un bloc de molasse portant la partie droite d'une dédicace à un empereur, très certainement Auguste (fig. 1)². Ce bloc, de couleur beige brunâtre tirant sur le vert, se trouvait en position secondaire, sous un sol en terrazzo, au sommet de remblais dont la mise en place a pu être datée de la période augustéenne ou du début de la période tibérienne³. Sa partie antérieure gauche a malheureusement été brisée, soit lors de la mise en place d'une citerne à mazout dans la 2º moitié du XXº s., soit, ce qui est plus probable, lors de l'extraction de ladite citerne peu avant le début de la fouille. La partie gauche du champ épigraphique et de l'inscription est donc aujourd'hui perdue.

Le bloc inscrit

Deux des dimensions du bloc correspondent au module romain du *pes monetalis*⁴: en effet, la hauteur, 29 cm, équivaut à peu de chose près à un pied de ce module (29,55 cm) et la largeur (88 cm) à peu près à trois pieds (88,65 cm). L'épaisseur (55 cm) ne s'inscrit dans aucun module, ce qui ne surprend guère: la face postérieure du bloc est en effet très grossièrement ravalée, ce qui montre que celui-ci devait à l'origine s'appuyer contre une autre structure, contre un blocage ou être pris dans une construction de plus amples dimensions. La face supérieure du bloc est percée d'un trou de louve, lequel se trouve à peu près à égale distance des deux faces latérales conservées, ce qui – si l'on ne prend pas en compte l'arrachement, récent, de la face antérieure gauche – constitue une preuve supplémentaire du fait que le bloc se présente aujourd'hui encore à peu près dans ses dimensions d'origine⁵. La face latérale droite paraît ravalée au burin, formant un lit de joint, ce qui implique qu'elle n'était pas visible mais qu'un autre bloc venait s'y encastrer sur sa droite⁶. La face latérale

- Inventaire NY14/28659-1. Nous remercions Sophie Thorimbert (Archeodunum SA) de nous avoir confié la publication de cette inscription et de nous avoir fourni les informations d'ordre archéologique qui y sont relatives. Merci également à V. Rey-Vodoz et à B. Boretti (Musée romain de Nyon) ainsi qu'à L. Patoureau et T. Grec (UNIL) pour leur aide précieuse. La fouille qui a permis la découverte de cette inscription a été autorisée et coordonnée par l'Archéologie cantonale vaudoise, qui a également donné son accord à la présente publication.
- 3 Cf. S. Thorimbert, "Nyon VD, St-Jean 24 (Parcelle 193)", AAS 98 (2015) 219–220.
- Ce module est fortement mais pas uniquement lié aux constructions réalisées par des militaires. Cf. C. Bianchini/F. Fantini, «Dimensioning of Ancient Buildings for Spectacles through Stereometrica and De mensuris by Heron of Alexandria», Nexus Network Journal 17 (2015) 23–54; C. J. Bridger, «The Pes Monetalis and the Pes Drusianus in Xanten», Britannia 15 (1984) 85–98; M. Millett, «Distinguishing between the Pes Monetalis and the Pes Drusianus: Some Problems», Britannia 13 (1982) 315–320; R. P. Duncan-Jones, «Length-units in Roman Town Planning. The Pes Monetalis and the Pes Drusianus», Britannia 11 (1980) 127–133; C. V. Walthew, «Modular Planning in First-Century A.D. Romano-British Auxiliary Forts», Britannia 36 (2005) 271–310; J. Zirfas, «Der Fuss als Massstab», Paragrana 21 (2012) 260–271.
- 5 Dimensions du trou de louve: 7,5 x 5 cm; profondeur 7 cm. Merci à Anna Willi (Zürich/London) d'avoir soulevé ce point lors de la rencontre épigraphique suisse de janvier 2016, à Berne.
- Les traces d'instrument visibles sur ce côté droit rappellent en effet celles que l'on peut voir sur le lit d'attente des bases et des chapiteaux en molasse découverts dans l'insula 12 d'Avenches: cf. J. Morel, «L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches. Approche architecturale et urbanistique», BPA 43 (2001) 29, fig. 21. Voir aussi, toujours à Avenches, le traitement d'une assise de colonne en calcaire du Palais de Derrière la Tour: J. Morel, Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Bilan de trois siècles de recherches. Chronologie, évolution architecturale, synthèse, CAR 117, Aventicum XVI, vol. I (Lausanne 2010) 96, fig. 93.

gauche du bloc, en revanche, bien que peu conservée, ne présente pas de telles traces. Cela signifie peut-être – mais pas obligatoirement – qu'elle coïncidait avec la face latérale gauche de la structure.

Ce bloc pourrait donc avoir été inséré dans la partie gauche d'un monument dont la largeur originelle serait, au minimum, de 176 cm (2 x 88 cm), mais peut-être de 264 cm (3 x 88 cm), voire 352 cm (88 cm + 176 cm + 88 cm), largeur amplement suffisante pour y placer un groupe statuaire. Par ailleurs, la présence d'un trou de levage implique que le bloc a été placé à plus de 2 m de hauteur.

L'inscription

Le champ épigraphique n'est pas délimité. Le texte de l'inscription, sur deux lignes, est gravé en capitales soignées dont les sillons présentent une section en V. Les empattements sont assez discrets mais élégants; ceux du E (l. 1) sont légèrement orientés vers le haut; ceux de la haste horizontale du T (l. 2) sont, à gauche, orientés vers le bas et, à droite, vers le haut. La hauteur des lettres est de 6,1 cm; l'interligne mesure 1 cm (voir fig. 1 et 2). Le O de la l. 2 est légèrement moins large (5,7 cm) que haut. On lit clairement le texte suivant:

Comme l'interligne (1 cm) est bien inférieur aux espaces libres en-dessus de la l. 1 et en-dessous de la l. 2 (8 cm), il est certain que l'inscription ne comptait pas, sur ce bloc-ci du moins, de lignes supplémentaires, ni en haut, ni en bas. La fin de la l. 2 étant en retrait de 8 cm par rapport à celle de la l. 1, on peut supposer que le texte était centré. Dans cette hypothèse, si l'on admet que le champ épigraphique de cette inscription se limitait à ce seul bloc, il est possible, en reportant à gauche les distances mesurées à droite entre la fin du texte et le bord du bloc (l. 1: 18 cm; l. 2: 26 cm), d'évaluer avec quelque vraisemblance la largeur originelle des deux lignes du texte, ce qui permet de restituer graphiquement la longueur probable de la lacune (fig. 2).

Si, en revanche, l'on suppose l'existence d'un ou plusieurs autres blocs inscrits originellement situés à la gauche du bloc retrouvé, l'inscription pourrait théoriquement avoir été plus longue pour autant qu'elle se soit étendue sur plus d'un bloc. Mais dans la mesure où la 1º ligne se termine par [--- C]aesari et la seconde par [Aug]usto, cela paraît peu probable car ces deux éléments du nom du prince ne peuvent guère avoir été séparés par un texte étendu⁸. On proposera donc de restituer, comme le plus probable, le texte suivant (fig. 3):

```
[Imp(eratori) C]aesari / [Aug]usto.
```

Une titulature aussi succincte, sans filiation ni mention des titres de l'empereur, n'est pas fréquente, mais on en trouve néanmoins quelques parallèles⁹. Si l'on admet une telle restitution, on peut dater

- Pour un trou de levage pratiqué dans un bloc de molasse, interprété comme un chapiteau de pilier, voir G. Faccani, «Tempel, Kirche, Friedhof und Holzgebäude Bauliche Kontinuität zwischen dem 1. und 16./17. Jh. bei Grange-des-Dîmes in Avenches?», BPA 46 (2004) 18, fig. 9.
- 8 D'autres inscriptions analogues, également centrées, peuvent cependant avoir figuré sur d'autres blocs de la même structure, mentionnant, par exemple, d'autres personnages de la famille impériale.
- 9 CIL XI 2631 (Cosa): Imp(eratori) Caesari Augusto / PL[---]IVS P(ubli) f(ilius) Sta[t]ius, / ma[gis]ter Augustali[s] / posuit; CIL V 7477 (Industria): Imp(eratori) Caesari / Augusto / d(ecurionum) d(ecreto); CIL IX 1556 (Beneuentum): P(ublius) Veidius P(ubli) f(ilius) Pollio / Caesareum Imp(eratori) Caesari Augusto / et coloniae Beneuentanae; W. Eck, Chiron 27 (1997) 195 = HEp. 9, 712 (Hispania Citerior), plaquette de bronze: Imp(eratori) Caesa/ri Augusto / p(atri) p(atriae); ILAM 359 (La Turbie, Alpes Maritimae): [--- C]aesari / [?---] Augusto.

cette inscription entre 27 av. J.-C. et 14 apr. J.-C.¹⁰. On notera aussi que le texte ne mentionne probablement que le nom du dédicataire, le *princeps*, au datif, mais non celui du ou des dédicants, ce qui est encore plus rare¹¹. Nous ne pouvons donc pas savoir comment a été financée la construction du monument dans lequel ce bloc prenait place – ou l'érection de la statue dont il constituait la base. Une restitution [Imp(eratori) Ti(berio) C]aesari/[Aug]usto est également possible du point de vue du formulaire, mais elle est moins probable en raison de la place disponible au début de la 1º ligne si l'on admet, ce qui est le plus probable, que le bloc se présente dans ses dimensions originelles et que le texte était centré. Une restitution [Diuo C]aesari/[Aug]usto est également peu probable, pour les mêmes raisons¹².

Cette inscription est, sur le territoire de la colonie de Nyon, la plus ancienne qui, dans l'état actuel de nos connaissances, puisse être approximativement datée.

La monnaie associée au bloc

Dans le trou de louve creusé sur la face supérieure du bloc a été trouvée une monnaie de bronze très érodée, un as ou un dupondius, portant un buste à l'avers. La légende est illisible. D'après le module et ce que l'on peut discerner du buste, il s'agit probablement d'une pièce julio-claudienne¹³. Il est certes regrettable que le mauvais état de cette monnaie ne permette pas d'en tirer une datation plus précise; mais quoi qu'il en soit, il paraît bien improbable que sa présence dans le trou de louve de ce bloc inscrit soit fortuite. On a donc ici sans doute affaire à un dépôt volontaire, comparable peutêtre à celui d'un sesterce de Caligula, déposé sous l'édifice probablement sacré qui, à Avenches, précède le temple de la «Grange des Dîmes»¹⁴. Ce dépôt de monnaie semble en tout cas indiquer que la base de statue ou la structure dans laquelle s'insérait ce bloc avait fait, lors de sa construction, l'objet d'une attention particulière.

Le monument

Il ne serait pas étonnant que le monument dans lequel s'insérait à l'origine ce bloc inscrit ait fait partie du premier forum de Nyon, dont les portiques sont traités en molasse¹⁵. On serait même tenté – avec la prudence qui s'impose – de le mettre en relation avec la statue d'Auguste *capite uelato* étu-

- L'usage de la molasse en général en particulier comme support épigraphique est typique de la période julio-claudienne, aussi bien à Avenches qu'à Nyon. Voir notamment l'inscription I 17 du forum d'Avenches (M. Bossert/M. Fuchs, «De l'ancien sur le forum d'Avenches», BPA 31 (1989) 51; M. Bossert/D. Kaspar, «Eine iulisch-claudische Kaiserkultgruppe in Avenches», BPA 22 (1974) 18, pl. 7,4 et I,1; M. Bossert, Die Rundskulpturen von Aventicum, Acta Bernensia 9 (Bern 1983) 63, n. 25), datée de la première moitié du Ier s. apr. J.-C., gravée sur un bloc de molasse mais malheureusement érasée. Selon S. Thorimbert et P. Hauser, Archeodunum SA (par courriel), l'emploi à Nyon de blocs de molasse dans l'architecture cesse au cours du Ier s. pour les édifices publics, mais se poursuit dans la construction de bâtiments privés.
- 11 Le seul parallèle que nous ayons pu trouver pour Auguste (ou éventuellement Tibère) est l'inscription de La Turbie, citée *supra*, n. 9. Aujourd'hui perdue, elle n'est connue que par un dessin de 1843 (voir le commentaire de St. Morabito dans *ILAM*, *ad l*.). Il s'agirait d'une base de statue, brisée à gauche, haute d'1 m et de largeur supérieure à 1 m. Les lettres y auraient été hautes de 11 cm.
- 12 Cf. HEp. 16, 165 = AE 2007, 769 (Corduba): [Diuo Caesa]ri (?) Au[gusto patri patriae, / permissu Ti(beri) Ca]esar[is diui Augusti f(ili) Augusti (?)].
- 13 Inventaire NY14/28659-2. La détermination en a été faite au Musée monétaire cantonal (Lausanne) par Nicolas Consiglio, doctorant en numismatique, que je remercie ici vivement.
- 14 Cf. M.-F. Meylan Krause, «Des dieux et des hommes. Cultes et rituels dans les sanctuaires d'Aventicum», in D. Castella/M.-F. Meylan Krause (dir.), *Topographie sacrée et rituel. Actes du colloque international d'Avenches*, 2–4 novembre 2006, Antiqua 43 (Basel 2008) 64–66.
- 15 Cf. C. Brunetti/Chr. Haenny, Recherches sur l'area publica de la Colonia Iulia Equestris. Les basiliques (Nyon, canton de Vaud), CAR 136 (Lausanne 2012) 34–36, fig. 19–20.

diée par Martin Bossert¹⁶. Ce bloc était d'ailleurs probablement peint comme l'étaient les blocs de molasse de l'*insula* 12 d'Avenches. On pourrait aussi supposer que le bloc se soit trouvé à l'origine au-dessus d'une exèdre, ou au-dessous de l'ouverture d'une niche aménagée dans le portique du premier forum de Nyon, niche dans laquelle se serait trouvée la statue du prince, selon une organisation analogue à celle des portiques latéraux du forum d'Auguste à Rome. En tout état de cause, l'existence à Nyon d'une base de statue, d'un monument ou d'une structure associés à une dédicace à Auguste, probablement encore vivant, n'étonnera guère: tout le centre de la ville romaine (forum, basilique, etc.) a été aménagé au cours de la période augustéenne, bientôt suivi par une monumentalisation des édifices et une modification de la trame urbaine à l'époque tibérienne¹⁷.



Fig. 1 (photo T. Grec, UNIL)



Fig. 2 (dessin L. Patoureau, UNIL)

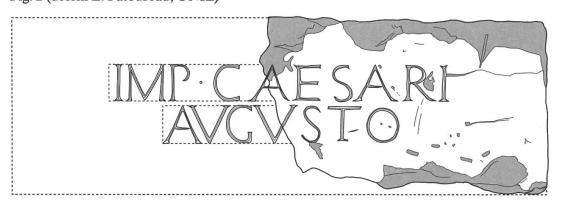


Fig. 3: essai de reconstitution (dessin L. Patoureau, UNIL)

- M. Bossert, Die figürlichen Skulpturen von Colonia Iulia Equestris, CAR 92, CSIR Schweiz I,4 (Lausanne 2002) 22–25, pl. 8–10; V. Rey-Vodoz/P. Hauser/F. Rossi, Nyon, Colonia Iulia Equestris, Musée romain de Nyon (Gollion 2003) 82–83.
- 17 Cf. C. Brunetti/Chr. Haenny (cit. n. 15) 71–72.

2. Genève, St-Gervais: graffito avec acclamation adressée à un ordo?

Michel Aberson et Richard Sylvestre

La fouille du temple de Saint-Gervais, situé à Genève sur la rive droite, au débouché du pont sur le Rhône, s'est déroulée de 1987 à 2004¹⁸. Ces recherches, menées par le Service cantonal d'archéologie, ont apporté de précieuses données, en cours d'élaboration, sur le développement de ce secteur, occupé notamment par un sanctuaire implanté sans doute aux environs de 40 av. J.-C. Ce sanctuaire s'est développé dès l'époque augustéenne sous la forme d'un temple à double *cella* auquel est venu s'ajouter par la suite un troisième bâtiment. Dans un remblai mis en place autour de l'ensemble, daté par le mobilier céramique de la seconde moitié du IIIe siècle au plus tard¹⁹, a été trouvé un fragment de peinture murale à fond blanc portant un *graffito*. La structure de l'enduit lui-même et de son *intonaco* nous oriente vers une datation au IIe siècle. L'inscription doit donc avoir été réalisée entre le IIe siècle (facture de l'enduit) et la fin du IIIe siècle (intégration du fragment dans le remblai).

Ce fragment (9 cm sur 6/7 cm) comporte quatre lignes inscrites (1–4). Seules des ratures ainsi que des lettres partiellement conservées matérialisent les lignes 1 et 4, alors que les deux lignes centrales, constituées chacune de deux mots, permettent une analyse épigraphique plus fine. Les diverses observations d'ordre paléographique mettent en évidence deux modes de construction différents. Les lignes 2–3 sont vraisemblablement l'œuvre d'un même scribe si l'on s'appuie sur l'ordonnance des graffiti (lignes d'écriture parallèles, initiales -s- et -o- en alignement vertical), sur la dimension standard des lettres (1–2 cm) ainsi que sur le ductus identique des deux -d-, proche de celui du D1 de la cursive latine à la Graufesenque (angle droit formé par le fût et la petite haste horizontale inférieure + boucle en demi lune)²⁰. On notera la différence de taille caractéristique des lettres initiales -s- et -f- ainsi que du -i- final²¹. Le système graphique employé est la majuscule cursive latine²². L'écriture est rapide sans composition stylisée ni empattements et présente de nombreuses ratures. L'utilisation d'une ligature à la deuxième ligne demeure hypothétique. La quatrième ligne, certes très fragmentaire, révèle en revanche un système graphique différent avec des lettres plus grandes (probablement 4–5cm), angulaires, proches de la capitalis quadrata et décalées par rapport aux lignes précédentes.

Lecture

```
[---]+[---]
[---]+SED++?[---]
vac. ORDINI FE[---]
[---]++[---]
```

L. 1: cette ligne est matérialisée par des ratures ou des hastes descendantes, entre le -e- et le -d- de la deuxième ligne, ainsi que par un trait oblique traversant la deuxième et la troisième ligne en direction du -r- de ordini.

- 18 Voir B. Privati, «Saint-Gervais (GE): un lieu de culte, un quartier», Archéolgie Suisse 31 (2008.1) 2–13.
- 19 E. Broillet, *Peintures murales du temple de Saint-Gervais* (Rapport d'étude, Service cantonal de l'archéologie, Genève, août 2011) 21–23; M.-A. Haldimann, responsable de l'étude de la céramique du site, par courriel.
- 20 P.-Y. Lambert, La langue gauloise (Paris 2003²) 40 (alphabet d'après R. Marichal). Voir également les nombreux exemples sur peinture murale dans A. Barbet, M. Fuchs (dir.), Les murs murmurent. Graffitis gallo-romains (Gollion 2008) 29.
- 21 P.-Y. Lambert, «La lettre initiale dans les cursives latines. L'exemple des graffites de La Graufesenque», in M. Fuchs/R. Sylvestre/Chr. Schmidt-Heidenreich (dir.), *Inscriptions mineures:* nouveautés et réflexions. Actes du colloque Ductus 19–20 juin 2008 (Lausanne 2012) 61–73.
- 22 G. Féret/R. Sylvestre, Les graffiti sur céramique d'Augusta Raurica, FIA 40 (Augst 2008) 84–85.

- L. 2: seules les lettres SED sont clairement identifiables. Les signes qui suivent, représentant entre deux et quatre lettres, peuvent être lus ANT+, AN+, AT+ ou N+. Une lecture SEDAT+ pourrait représenter *Sedato*, datif ou ablatif de *Sedatus* (théonyme ou, plus probablement, anthroponyme).
- L. 3: la lecture *ordini* est sûre. Il s'agit du datif singulier du mot *ordo*, *-inis* qui désigne ici probablement le sénat d'une cité (*ordo decurionum*). On note la présence de quelques ratures dans le *-r* et en bas du premier *-i*-. Le second *-i* est plus grand que les autres lettres, indiquant morphologiquement la fin du mot ²³. Seules les deux premières lettres du mot suivant sont conservées, mais elles sont clairement lisibles: *fe[---]*. Il faut sans doute y lire l'acclamation *ordini fe[liciter (?)]* (voir ci-dessous).
- L. 4: la première lettre porte un angle caractéristique des -a-, -m- et peut-être -n- (retro), et la seconde une boucle attribuable à la construction des lettres -b- et -r-. On observe en effet un léger retour orienté vers le bas pour construire la seconde boucle d'un -b- ou la hampe oblique d'un -r-.

Interprétation

S'il est difficile d'attribuer, dans ce contexte, une fonction précise au nom qu'il faut peut-être lire à la l. 2, l'acclamation qui suit, ordini fe[liciter (?)], mérite qu'on s'y attarde: le mot latin feliciter précédé d'un datif a le sens d'une acclamation que l'on peut traduire par «vive ...!». De telles acclamations sont bien connues dans l'épigraphie vasculaire où elles invitent souvent à «porter un toast» en l'honneur de tel ou tel peuple ou individu. Bien connues également en épigraphie pariétale grâce au corpus pompéien, elles s'adressent à des divinités, des membres de la famille impériale, des cités, des hommes politiques ou de simples individus. En revanche, d'après nos recherches, la seule acclamation de ce type connue jusqu'ici qui s'adresse à un ordo est le graffito pompéien CIL IV 7687 : ordini [fe]liciter / M(arco?) S(atrio?) l(iberis?) r(eipublicae?) b(ene) m(erenti/-tibus?) LX [---? /rog]amus – «Vive l'ordo! (Vivent) Marcus Satrius (et) ses enfants, lui qui a bien mérité de la Cité! 60 ... nous [réclam]ons (qu'on vote pour lui?)», dans lequel le personnage acclamé aux côtés de l'ordo pourrait être un membre de l'une des plus importantes familles de Pompéi au milieu du Ier siècle apr. J.-C²⁴.

Durant le Haut-Empire, Genève était un *uicus* de la colonie de Vienne²⁵. Elle n'avait donc pas d'ordo decurionum qui lui soit propre. Ce n'est que dans la seconde moitié du III^e siècle qu'elle a accédé au rang de cité, probablement vers 260 ou 270 de notre ère²⁶. Par ailleurs, la question de l'attribution territoriale du secteur de St-Gervais n'est pas résolue: situé sur la rive droite du Rhône, il pourrait avoir appartenu à Vienne, comme tête de pont, ou à la *Colonia Iulia Equestris* (Nyon). L'ordo acclamé ici pourrait donc être celui de Vienne, celui de Nyon, ou celui de la nouvelle cité de Genève. La datation archéologique du fragment d'enduit n'interdit pas la dernière de ces trois hypothèses, qui s'accorderait bien avec l'idée d'une acclamation: celle qui s'adresserait à l'ordo de la nouvelle cité à l'occasion de son investiture.

- 23 P.-Y. Lambert (cit. n. 21) 61–73 et communication orale de J. Remesal Rodriguez lors du colloque *Ductus* de 2008.
- 24 Cf. P. Castrén, Ordo Populusque Pompeianus. Polity and Society in Roman Pompeii (Roma 1975) 217.
- 25 ILN V 3,843–844 et 855.
- 26 Cf. D. van Berchem, «La promotion de Genève au rang de cité», in Id., Les routes et l'Histoire (Genève 1982) 253-263; J. Favrod, «La date de la prise d'Avenches par les Alamans», in F. E. Koenig/S. Rebetez (éd.), Arculiana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli (Avenches 1995) 171-179.



Fig. 1 (dessin R. Sylvestre, UNIL)

Fig. 2 (photo M. Aberson, UNIL)